



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

de-160715-

Département d'INDRE-ET-LOIRE Arrondissement de TOURS Canton de MONTS Commune d'ESVRES-SUR-INDRE	COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2015
--	--

L'an deux mille quinze, le seize juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'ESVRES SUR INDRE légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 9 juillet 2015

Nombre de conseillers en exercice 27

Nombre de conseillers présents 19

Nombre de conseillers votants 24

Etaient présents :

M. Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Mme Josiane LE BRONEC, M. Jean-Charles GARREAU, M. Eric DELHOMMAIS, Mme Nathalie BERTON, M. Jean-Pierre PAUL, M. André DESPLAT, Adjoints,

M. Patrice GARNIER, M. Jean-Claude DENIS, M. Hervé GROSSIN, Mme Nadine GERARD, Mme Stéphanie MANCHON, Mme Delphine COSSON, Mme Edith MARCILLAC, Mme Elisabeth GOULLER, M. Michel HENTRY, Mme Marie-Hélène ETIENNE, Mme Valérie BOUTON, Mme Nathalie CARDIN, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents :

Mme Sylvie QUENEAU, M. Pierre-Antoine BOURREAU, M. Gérard CETTOUR-BARON, Mme Myriam CHALI, M. Gilles-André JEANSON, Mme Céline GOSMAT, Mme Vanessa VERMEERSCH, M. Francis COUSTEAU.

Ont donné pouvoir :

Mme Sylvie QUENEAU	à Mme Nathalie BERTON
M. Gérard CETTOUR-BARON	à M. Jean-Charles GARREAU
M. Gilles-André JEANSON	à M. Patrice GARNIER
Mme Céline GOSMAT	à Mme Josiane LE BRONEC
M. Francis COUSTEAU	à Mme Nathalie CARDIN

Secrétaire de séance : Madame Nadine GERARD

PREAMBULE

- Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2015 est adoptée à l'unanimité.
- Décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du 04 juin au 06 juillet 2015 : Le Conseil Municipal a pris acte de l'exercice de cette délégation.

FINANCES LOCALES

1. Restauration Scolaire : Tarifs : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu l'avis favorable de la commission des affaires scolaires du 25 juin 2015,

Vu la proposition formulée par Madame LE BRONEC, Adjointe,

- **FIXE**, comme suit, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, les tarifs de la restauration scolaire:

	Prix de vente aux familles à compter de la rentrée 2015/2016
<u>Commune :</u>	
Maternelle	3,25 €
Primaire	3,50 €
<u>Tarifs réduits (30 %) famille nombreuse (3^{ème} enfant) :</u>	
Maternelle	2,28 €
Primaire	2,45 €
<u>Tarifs réduits (50 %) famille nombreuse (à partir du 4^{ème} enfant) :</u>	
Maternelle	1,63 €
Primaire	1,75 €
<u>Repas exceptionnels et hors Commune :</u>	
Maternelle	3,75 €
Primaire	3,90 €
Adultes	5,19 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

2. Subvention aux sapeurs-pompiers de la Vallée Verte pour l'organisation de l'Irrésistible : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VOTE une subvention de fonctionnement de **400 €** aux sapeurs-pompiers de la Vallée Verte.

3. Subvention au Syndicat des commerçants des Marchés de France en Touraine : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VOTE** une subvention de fonctionnement de **300 €** au Syndicat des commerçants des Marchés de France en Touraine.
Madame Sylvie QUENEAU est présente au moment du vote.

FONCTION PUBLIQUE

4. Ressources humaines : Modification du tableau des effectifs –création de poste : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** la création à compter du 1^{er} juillet 2015 :
 - o d'un emploi d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps complet
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

ESVRES-SUR-INDRE, le 22 juillet 2015

Le Maire,
Jean-Christophe GASSOT